

## RESUMES

COFFEY, W. J. : « Regional Policy in North America : Introduction to the Symposium » : Deux objectifs sont à l'origine de la publication des actes du colloque sur les politiques régionales en Amérique du Nord. D'abord, le colloque cherche à comparer à la fois la perception des problèmes régionaux et les approches utilisées pour des résoudre au Canada et aux Etats-Unis. En second lieu, la confrontation des opinions de plusieurs analystes régionaux expérimentés permet d'identifier des problèmes des politiques régionales et d'en stimuler la discussion. Cette introduction tente de résumer les opinions exprimées dans les différents articles et d'en extraire les thèmes communs.

BOLTON, R. : « Regional Policy in the United States » : L'étude de la politique régionale des Etats-Unis révèle plusieurs thèmes. Premièrement, l'impact régional le plus fort résulte des effets *secondaires* de politiques fédérales qui n'avaient pas été conçues à cette fin. Deuxièmement, le déclin relatif à long terme des vieilles régions centrales industrialisées est la conséquence en grande partie inévitable de plusieurs facteurs. Troisièmement, plusieurs options sont offertes à ces vieilles régions centrales afin qu'elles s'ajustent et s'adaptent. Quatrièmement, le partage de la rente ricardienne sur les ressources a d'importantes répercussions sur la réduction des disparités régionales. D'un point de vue normatif, il est probable que le concept de la prospérité des individus soit plus efficace que celui de la prospérité des régions en vue de trouver une solution aux problèmes régionaux.

HARRISON, B. : « Reassessing Policies for Reducing Regional Disparities in North America: The (Misplaced) Emphasis on Government Subsidies in Private Industry » : Au Canada comme aux Etats-Unis, la réduction des disparités des niveaux de revenu et d'emploi entre les régions a constitué une préoccupation importante dans l'élaboration des politiques. A peu près toutes ces politiques ont eu comme objectif à long terme l'intégration de toutes les régions en un système économique national bien articulé plutôt que de promouvoir l'auto-suffisance locale. L'éventail des moyens qui ont été

employés dans les deux pays est en grande partie équivalent. Dans certaines circonstances, plusieurs de ces moyens ont eu une certaine efficacité. Cependant, il est évident que les subventions gouvernementales directes à l'entreprise ne fonctionnent tout simplement pas. Non seulement ne réussissent-elles pas à créer un comportement qui, de toute façon, ne se serait pas présenté, mais elles constituent en plus un coût d'opportunité pour le gouvernement.

HICKS, D. A. : « The Rise and Fall of Regional Policy in the United States » : Aux Etats-Unis, il reste peu de légitimité à la politique régionale. D'abord, il est devenu évident que les problèmes régionaux dépassent l'influence du gouvernement fédéral. Les années soixante et soixante-dix ont été témoins d'événements qui ont reconfirmé la puissance des facteurs de croissance non planifiés. Ensuite, la « région » - qui a une connotation multi-état - est une mesure d'organisation économique qui n'a pas de pendant au niveau politique. La politique régionale est donc susceptible de rester secondaire et implicite, voire même une complaisance analytique. A cause de changements structurels et de l'élimination des distances grâce aux développements technologiques, le lieu géographique a de moins en moins d'importance. Ne serait-il pas plus sage d'adopter des politiques ayant pour but d'aider les individus plutôt que les régions?

MARTIN, F. : « Canadian Regional Policy : An Overview » : Au Canada, la politique régionale est limitée par le système fédéral de gouvernement; certaines méthodes visant à diminuer les disparités régionales ne sont pas compatibles avec un système unitaire. Depuis le début des années soixante, la politique régionale canadienne a comporté à la fois des éléments bien définis et d'autres plus généraux qui ont été mis en oeuvre soit par le gouvernement fédéral soit par les gouvernements provinciaux. Les politiques générales sont de loin beaucoup plus importantes que celles qui sont définies en termes plus précis. La difficulté de concevoir des politiques régionales efficaces est aggravée par les caractéristiques particulières des relations interrégionales au Canada. Les politiques nationales de transport et les politiques industrielles étant maintenant des instruments moins puissants, les rentes sur les ressources deviennent le point central de la politique régionale. Cependant, à cause de contraintes constitutionnelles, le gouvernement fédéral peut ne pas réussir à utiliser de façon adéquate les effets pénétrants des rentes sur les ressources dans le domaine du développement régional.

LITHWICK, N. H. : « Canadian Regional Policy : Undisciplined Experimentation » : Au Canada, les responsables de l'élaboration des politiques n'ont pas réussi à imposer une conception claire et défendable de la nature des problèmes régionaux. En se basant sur

les théories opposées de l'orientation temporelle et de l'autonomie régionale, il est possible d'identifier quatre approches différentes au développement régional. Dans le passé, on a assisté à une série de va et vient entre ces approches; lorsqu'elles étaient mises en application sans coordination, leurs effets se sont simplement mutuellement annulés. Malgré l'absence d'une conception bien établie de politique régionale, le Canada a entrepris plusieurs innovations au niveau des institutions : fédération fiscale, l'entente-cadre de développement, et l'intégration des politiques spatiale et sectorielle. Si on n'essaie pas de mettre sur pied des institutions publiques dont les objectifs seraient clairement définis, on ne peut espérer beaucoup d'amélioration des politiques régionales publiques.

BOURNE, L. S. : « Regional Policy in Canada : An Urban System Perspective » : Certains problèmes régionaux sont limités à des entités régionales distinctes (par exemple les provinces); mais la plupart ne le sont pas. Une société hautement urbanisée requiert une perspective théorique sur la nature de l'économie spatiale bien différente de celle sur laquelle les politiques régionales sont habituellement fondées. Un système urbain qui envisage l'économie spatiale et ses régions constitutives comme un réseau de centres urbains fonctionnellement interdépendants constitue l'une de ces perspectives. Ces centres agissent comme des points de contrôle de l'économie, exportant et important des biens, du capital, de la main-d'oeuvre et de l'information. Les liens intermétropolitains constituent les principaux mécanismes de changement du niveau de bien-être.

VERMOT-DESROCHES, B. et J. H. NIEDERCORN : « Comparaison empirique des approches probabiliste et comportementale du modèle de gravité de flux de marchandises : le cas des produits pétroliers français » : Cet article présente un modèle gravitaire de distribution des flux de marchandises formulé à partir d'une hypothèse de comportement économique. Cette approche, désagrégée par région, est comparée à une approche agrégée qui dérive les modèles gravitaires par maximisation de l'entropie. La discussion est faite sur un plan théorique et empirique. Le contexte expérimental est celui du transport ferroviaire des produits pétroliers français.

POLESE, M. et R. STAFFORD : « Une estimation des exportations de services des régions urbaines : l'application d'un modèle simple au Canada » : A l'aide d'un modèle simple, nous pouvons estimer les exportations de services d'une ville donnée vers les autres villes du système urbain canadien, ainsi que la valeur totale du commerce interurbain. Le modèle, dont le calcul de base s'apparente au quotient de concentration, est appliqué aux données du recensement canadien de 1971. L'analyse des résultats nous permet, d'une part, de comparer la structure tertiaire des vingt-deux régions urbaines du

Canada, et d'autre part, d'examiner les facteurs de localisation des activités urbaines de services.

PHILIPPE, J. : « Redéploiement industriel et spécialisation des régions » : Cet article essaie, dans une première partie, de situer le redéploiement de l'industrie française par rapport à la problématique plus générale de la désindustrialisation. Concrètement, il a tenté de répondre à deux questions : est-ce que la France se désindustrialise et quelles sont les modifications structurelles entraînées par le redéploiement ? La seconde partie évalue le comportement des entreprises régionales de 1969 à 1976 et essaie de mesurer l'importance que les entreprises régionales conservent par rapport aux entreprises nationales et étrangères.